



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport annuel 2015

du Conseil fédéral sur la participation de la Suisse au Conseil de partenariat euro-atlantique et au Partenariat pour la paix

Berne, le 23 mars 2016

Table des matières

1	Aperçu	3
2	Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats flexibles	4
2.1	Rencontres ministérielles de l'OTAN	4
2.2	Rencontres des chefs d'armée	4
2.3	Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs	5
2.4	Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire	6
2.5	Visites bilatérales	6
3	Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)	8
3.1	Coopération dans les domaines civils	8
3.1.1	Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense	8
3.1.2	Droit international humanitaire	8
3.1.3	Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale	8
3.1.4	Plans civils d'urgence	9
3.1.5	Coopération dans le cadre de la gestion des crises	9
3.1.6	Autres activités civiles	9
3.2	Coopération dans les domaines militaires	10
3.2.1	Amélioration de l'interopérabilité militaire	10
3.2.2	Coopération dans des domaines spécifiques	10
3.2.3	Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux	11
3.2.4	Recherche et développement technologiques en matière d'armement	11
4.	Activités des centres de Genève	12
4.1	Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP)	12
4.2	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF)	12
5.	Annexes	15
5.1	Cours PPP en Suisse	15
5.2	Autres manifestations	18
5.3	Finances	19
5.4	Abréviations	20
5.5	Liens	20

1. Aperçu

En 2015 comme l'année précédente, la crise en Ukraine et les relations avec la Russie ont nourri le débat au sein de l'OTAN. Les développements au Moyen-Orient et dans le pourtour méditerranéen ont également été à l'ordre du jour. Cette répartition géographique à l'est et au sud reflète les tensions qui prévalent entre les pays de l'OTAN sur la question des priorités de l'Alliance. Les pays à la frontière orientale voient leur sécurité menacée principalement par la Russie et aimeraient que l'OTAN se focalise sur le rôle, qui était le sien à l'origine, d'Alliance de défense; les Alliés des pays plus méridionaux sont quant à eux préoccupés en premier lieu par les événements qui se déroulent à proximité de leurs frontières et attendent de l'OTAN qu'elle engage ses capacités également pour faire face aux menaces pesant sur leurs abords immédiats.

Après que la Suisse, avec 23 autres pays partenaires¹, a été invitée en 2014 à participer à la nouvelle plateforme d'interopérabilité, plusieurs rencontres à différents échelons ont eu lieu dans ce nouveau format en 2015. Les années à venir diront s'il parviendra à s'imposer face aux formats existants. Jusqu'à présent, aucune réponse claire n'a par exemple été donnée à la question de savoir dans quelle mesure la plateforme d'interopérabilité peut être utilisée pour le dialogue politique avec les partenaires. Une cohérence et une coordination accrues entre les nombreux instruments que compte désormais le Partenariat sont nécessaires du côté des pays partenaires et des pays de l'OTAN.

Pendant l'année sous revue, aucune rencontre ministérielle n'a eu lieu au format KFOR. La Suisse a toutefois régulièrement pris part aux consultations sur l'engagement au Kosovo, auquel elle continue de participer avec un contingent militaire (Swisscoy). L'engagement de la KFOR dans son ensemble est qualifié de réussite, et la contribution apportée par la Suisse est très appréciée.

En 2015, la Suisse a pris part à plusieurs réunions multilatérales au niveau des ambassadeurs. Les discussions y ont notamment porté sur les relations avec la Russie et sur la suite des événements au Kosovo. Parallèlement, la Suisse et l'OTAN ont tenu plusieurs rencontres bilatérales, dont une nouvelle ronde d'entretiens d'état-major annuels avec le chef de la Division Affaires politiques et politique de sécurité de l'OTAN.

Dans le volet militaire, les répercussions de la crise en Ukraine ont également été évoquées. En réponse à l'évolution de la situation en matière de sécurité, les moyens de l'OTAN dans le domaine de la capacité de réaction rapide lors de situations de crise ont été réorientés. Une fois les grandes opérations achevées, l'OTAN entend préserver la capacité de coopération au sein de l'Alliance et avec ses pays partenaires, afin d'être parée pour les crises. L'attention se porte, outre sur l'amélioration de la capacité de réaction, principalement sur de grands exercices plus fréquents dans l'ensemble de l'espace européen.

La Suisse a poursuivi sa collaboration active au sein du Partenariat pour la paix (PPP) comme de coutume: l'armée et armasuisse ont profité de l'échange de connaissances et d'expériences ainsi que de la possibilité de participer individuellement à des cours et à des exercices. En outre, la Suisse a continué d'aider certains Etats du Partenariat en Europe de l'Est et du Sud-Est, dans le Caucase du Sud et dans l'espace méditerranéen à développer des structures de sécurité et de défense démocratiques ainsi qu'à mettre en lieu sûr ou à détruire des munitions, des armes légères et des explosifs.

La Suisse a proposé aux Etats membres du Partenariat 27 cours PPP, y compris des cours des centres de Genève, sur les thèmes usuels: droit international humanitaire, coopération entre organes civils et organes militaires, instruction des sous-officiers, formation à la communication, désarmement et maîtrise des armements, entraînement alpin et formation générale en matière de politique de sécurité. L'offre des cours a été comparable à celle des années précédentes.

¹ Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie et Herzégovine, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Finlande, Géorgie, Irlande, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Macédoine, Maroc, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Serbie, Suède, Suisse, Ukraine.

2. Consultations au sein du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et dans le cadre des formats flexibles

2.1 Rencontres ministérielles de l'OTAN

Pendant l'année sous revue, la Suisse n'a pas participé aux réunions ministérielles de l'OTAN. Celles-ci sont toutefois mentionnées dans le présent rapport, car elles ont abordé des thèmes importants pour la Suisse, notamment la crise en Ukraine, les relations avec la Russie, ainsi que les développements au Moyen-Orient et sur le pourtour méditerranéen. Force est de constater que l'OTAN a clairement mis la priorité sur ses efforts de défense collective. L'année 2015 a donc confirmé une tendance déjà perceptible lors du dernier Sommet de l'OTAN, soit le changement dans la situation en matière de sécurité en Europe à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie.

Deux réunions ont eu lieu au niveau des ministres des affaires étrangères en 2015. La première rencontre s'est déroulée exceptionnellement à Antalya, en Turquie, en signe de solidarité avec les Alliés méridionaux. La deuxième rencontre a eu lieu en décembre à Bruxelles. Le thème principal a été la position à adopter vis-à-vis de la Russie. L'OTAN n'est en effet pas unanime et, si la nécessité d'un dialogue avec la Russie est acceptée, certains Alliés veulent d'abord rétablir une dissuasion solide avant de réengager des discussions substantielles avec la Russie. Un autre sujet d'attention était le soutien à l'Ukraine et le processus de Minsk. La situation en Méditerranée sur le plan de la sécurité a aussi préoccupé les ministres. En matière opérationnelle, les Alliés ont décidé de continuer leur engagement en Afghanistan avec Soutien résolu, une mission d'appui militaire aux forces de sécurité afghanes qui ne participe pas à des combats. Enfin, les ministres des affaires étrangères ont décidé en décembre d'inviter le Monténégro à rejoindre les rangs de l'OTAN, seul parmi les quatre candidats (Macédoine, Bosnie et Herzégovine et Géorgie) à passer la porte du Conseil de l'Atlantique Nord. A cette occasion, les ministres ont confirmé la validité de la politique de la porte ouverte.

Par ailleurs, trois réunions au niveau des ministres de la défense ont été organisées pendant l'année sous revue. Et c'est dans le domaine militaire que l'OTAN a accompli des progrès significatifs. L'Alliance a ainsi mis sur pied une force de réaction rapide mobilisable en quelques jours seulement (Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, VJTF) et a adapté la Force de réaction de l'OTAN (NRF), la rendant capable de réagir rapidement en cas de crise. L'Alliance a réalisé un grand exercice afin de vérifier sa capacité à déployer rapidement des troupes en Europe sur terre, sur mer et dans les airs. Des unités d'intégration de forces (*Nato Force Integration Units*), c'est-à-dire de petites installations militaires de conduite et de contrôle, ont ainsi été établies sur le territoire des Alliés en Europe centrale et orientale, dispositif visant à faciliter un renforcement rapide des moyens de défense. Parallèlement, le plan de réassurance pour les Alliés orientaux décidé au Sommet de l'année passée a été mis en œuvre. Par ailleurs, les ministres de la défense se sont penchés sur les offres de l'OTAN en matière de capacités de défense, l'objectif étant de proposer une expertise aux partenaires dans des situations difficiles. La Géorgie, la Jordanie, l'Irak et la Libye sont bénéficiaires de cette initiative.

La thématique de l'engagement de la KFOR au Kosovo n'a pas été abordée au niveau ministériel en 2015.

2.2 Rencontres des chefs d'armée

Le chef des Relations internationales de la Défense, en sa qualité de représentant du chef de l'Armée, et le représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN ont participé à deux séances dans le cadre de la rencontre du Comité militaire de l'OTAN, qui s'est déroulée au mois de mai, au niveau des chefs d'armée et des chefs d'état-major général: la première s'est inscrite dans le format de la plateforme d'interopérabilité, tandis que la seconde a porté sur la KFOR.

La première réunion a été consacrée principalement à la mise en œuvre des instruments de l'OTAN en matière de coopération militaire avec les pays partenaires et à l'identification de domaines de coopération possibles entre Alliés et partenaires.

Lors de la rencontre au format KFOR, les Etats engagés militairement ont reçu des informations concernant la situation actuelle au Kosovo en matière de sécurité ainsi que la planification des opérations correspondante.

2.3 Consultations politiques et rencontres au niveau des ambassadeurs

Pendant l'année sous revue, le chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN a participé à cinq réunions convoquées par le secrétaire général de l'Alliance au niveau des ambassadeurs.

La seule rencontre du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) au niveau des ambassadeurs, en mars, a porté sur la situation en Ukraine un an après l'annexion de la Crimée. La Russie y était représentée par son ambassadeur à la Mission de la Russie auprès de l'OTAN. Certes, il régnait un consensus sur le fait qu'il fallait soutenir la solution politique conformément aux accords de Minsk, mais pour le reste, les positions s'étaient durcies. Le format du CPEA, auquel la Suisse tient beaucoup, a encore perdu de son importance en 2015 en raison de la crise en Ukraine et des relations difficiles qui en découlent entre l'OTAN et la Russie.

En juillet, une rencontre s'est déroulée pour la première fois dans le format de la plateforme d'interopérabilité. Elle visait à dresser un bilan et à esquisser les futures grandes lignes de ce format. Celui-ci devra, ces prochaines années, trouver sa place aux côtés des trois formats existants, dits flexibles, qui s'inscrivent dans une optique géographique, à savoir CPEA, DM² et ICI³. Reste à clarifier dans quelle mesure le dialogue politique avec des partenaires, au point mort dans le cadre du format du CPEA en raison de la crise en Ukraine, peut retrouver sa place dans un autre format. Une cohérence et une coordination accrues entre les différents instruments du Partenariat sont nécessaires du côté des pays partenaires et des Alliés.

En décembre, une rencontre, qui s'est déroulée au format CPEA+⁴ en présence de l'ambassadrice Mariët Schuurman, représentante spéciale de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, s'est penchée sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Au premier plan figuraient les priorités de l'OTAN concernant la dimension du genre en vue du sommet de Varsovie en 2016. La collaboration entre la société civile et l'OTAN dans ce domaine doit être encouragée de manière plus ciblée.

Une rencontre dans le format de la KFOR s'est également tenue en décembre. Les principaux thèmes abordés étaient deux décisions importantes qui doivent être prises début 2016 par le Conseil de l'Atlantique Nord: d'une part, l'adoption de l'évaluation globale de la sécurité au Kosovo (*Comprehensive Security Assessment for Kosovo*, CSA) et, par là même, la mise en œuvre complète du nouveau concept visant une réduction à long terme des troupes de la KFOR, d'autre part, l'adoption du mandat de la nouvelle Equipe OTAN de conseil et de liaison (NALT) pour la Force de sécurité du Kosovo (KSF). L'engagement de la KFOR continue d'être perçu comme un succès et comme un cas exemplaire de collaboration de la communauté internationale.

La dernière rencontre au niveau des ambassadeurs était celle du SEEGROUP⁵. La Serbie a cédé la présidence du groupe à la Bosnie et Herzégovine à la fin 2015. Lors de la rencontre, l'engagement de la Serbie au sein du SEEGROUP ainsi que dans le cadre de la présidence de l'OSCE a été souligné et l'adhésion prochaine du Monténégro à l'OTAN saluée.

² Dialogue méditerranéen: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

³ Initiative de coopération d'Istanbul: Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït et Qatar.

⁴ Conseil de partenariat euro-atlantique élargi: CPEA avec en plus l'Afghanistan, l'Australie, les Emirats arabes unis, le Japon, la Jordanie et la Nouvelle-Zélande.

⁵ SEEGROUP: Groupe directeur sur la coopération en matière de sécurité en Europe du Sud-Est.

Outre ces rencontres formelles, trois dîners informels ont réuni le WEP-5⁶ et de hauts représentants de l'Alliance: en janvier avec l'ambassadeur des Etats-Unis, en mai avec le secrétaire général de l'OTAN et en juin avec le plus haut responsable militaire en Europe (commandant suprême des forces alliées en Europe, SACEUR).

2.4 Représentation militaire permanente et rencontres du Comité militaire

Le Comité militaire s'est réuni quatre fois au niveau des représentants militaires permanents pendant l'année sous revue. La conduite de la guerre hybride et la mise en œuvre des résultats du sommet de l'OTAN de 2014 ainsi que des questions touchant à la fin des opérations en cours ont été au centre des débats.

La crise en Ukraine a obligé l'OTAN à redéfinir sa capacité de réaction rapide ainsi que la préparation de ses troupes. La fin de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan a également amené le Comité militaire à se demander comment améliorer la coopération entre Alliés et partenaires en matière de préparation à l'engagement. Les modalités de participation aux exercices de l'OTAN ont notamment été abordées. Ce thème est intrinsèquement lié à celui de la plateforme d'interopérabilité. La mise en œuvre de cette plateforme était un des principaux thèmes de cette année. Il s'agissait en effet de mettre en avant l'utilité de ce format de coopération supplémentaire. Différents Etats ont rendu compte des mesures et des mécanismes mis en œuvre sur le plan national par lesquels ils entendent réagir à la menace que représente la conduite de la guerre hybride. Pour la Suisse, c'est le commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée qui a communiqué, en septembre, les résultats de l'exercice du Réseau national de sécurité 2014. Les mécanismes de la coopération cantonale et interdépartementale dans la maîtrise des crises ont suscité de l'intérêt chez les Alliés et les partenaires.

Les rapports au sujet des opérations menées par l'OTAN constituent un thème récurrent du Comité militaire. L'apport de la Suisse, notamment son engagement dans le cadre de la KFOR, y est régulièrement évoqué de manière positive.

Une composante importante de la coopération pour la représentation militaire à Bruxelles est la coopération dans le cadre du groupe de conseil sur l'interopérabilité avec les partenaires (*Partner Interoperability Advocacy Group*, PIAG). Ce groupe informel composé de l'Australie, de l'Autriche, de la Finlande, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et de la Suisse fait part à l'OTAN des expériences et de l'intérêt commun de ces partenaires en matière de coopération avec l'OTAN.

2.5 Visites bilatérales

En 2015, le chef de l'Etat-major de l'armée a accueilli le général Mirco Zuliani, adjoint du commandant suprême allié Transformation (DSACT). Dans ce cadre, une rencontre avec le chef de l'Armée a également eu lieu. Cette visite a permis d'échanger des idées et de renforcer les bonnes relations établies entre la Suisse et l'OTAN. Les principaux thèmes évoqués ont été la coopération bilatérale, les résultats du sommet de l'OTAN de 2014 ainsi que le développement de l'armée (DEVA).

En avril, les participants au *Senior Course* du Collège de défense de l'OTAN, qui s'intéressaient, dans le cadre de leur formation, à la politique de sécurité et militaire d'un pays neutre, ont été accueillis à Berne.

Au mois de décembre, une délégation conjointe du DFAE et du DDPS placée sous la conduite du secrétaire d'Etat suppléant du DFAE, a mené des discussions à Bruxelles avec le secrétaire général adjoint de l'OTAN chargé des affaires politiques et de la politique de sécurité, l'ambassadeur Thrasyvoulos Stamatopoulos. Les entretiens ont notamment porté sur l'orientation future de l'OTAN et des partenariats dans la perspective du sommet 2016 à Varsovie, en particulier à la lumière des événements en Ukraine.

⁶ Autriche, Finlande, Irlande, Suède, Suisse.

A l'invitation du représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN, quatorze généraux issus des états-majors de l'OTAN ainsi que des représentants des Alliés et des partenaires sont venus assister en visiteurs au cours international pour sous-officiers supérieurs à Kriens. Cette formation proposée par la Suisse dans le cadre du PPP est particulièrement appréciée.

3. Coopération au sein du Partenariat pour la paix (PPP)

3.1 Coopération dans les domaines civils

3.1.1 Réforme du secteur de la sécurité et mise sur pied d'institutions de défense

En 2015 également, la Suisse a contribué à la réalisation du plan d'action du Partenariat pour le développement d'institutions de défense. Ce plan soutient de manière ciblée les processus de réforme de la politique de sécurité dans les Etats d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase du Sud et d'Asie centrale, le but étant de former des forces armées efficaces placées sous contrôle démocratique. La mise sur pied de structures transparentes et contrôlées démocratiquement dans le domaine de la sécurité et de la défense demeure une priorité du Partenariat. Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF) est l'instrument principal avec lequel la Suisse soutient la concrétisation de ce thème (cf. ch. 4.2).

La Suisse a en outre poursuivi ses efforts en matière de lutte contre la corruption dans le domaine de la défense et de la sécurité. La troisième phase de l'initiative lancée en 2007 sous le nom *Building Integrity* (développement de l'intégrité) continue de s'appuyer sur un fonds d'affectation spéciale codirigé par la Suisse, le Royaume-Uni, la Pologne, la Norvège, la Belgique et la Bulgarie. La contribution suisse se concentre sur trois domaines: la traduction du manuel du DCAF accompagné de recommandations⁷ et le développement de celui-ci pour en faire un document de formation encore plus axé sur la pratique, la mise à disposition de plusieurs experts du Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) et du DCAF pour des missions de conseil et des cours, ainsi que l'octroi d'une aide financière générale au fonds d'affectation spéciale.

S'agissant de la réforme du secteur de la sécurité, il convient également de mentionner l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Le DFAE a collaboré à un travail de révision de la politique de l'OTAN/CPEA visant à mettre en œuvre cette résolution. Il a également fourni une contribution financière à un projet relevant d'un fonds d'affectation spéciale destiné à la promotion des femmes au sein de l'armée jordanienne.

Par ailleurs, la Suisse a encouragé l'échange d'opinions au sujet de la politique de sécurité au sein du PPP. Ainsi, le DFAE a de nouveau soutenu le cours annuel du GCSP sur la politique de sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en intégrant, à Berne, un module qui présentait la perspective de la Suisse sur la politique de sécurité internationale et les défis à venir au Moyen-Orient et dans le monde arabe.

Dans le cadre des efforts de stabilisation de la communauté internationale en Afghanistan et de l'instauration de structures étatiques dans ce pays, le DDPS a aidé le GCSP à organiser à Bakou un cours sur les principes de l'Etat de droit et la bonne gouvernance à l'intention de membres civils du gouvernement afghan.

Enfin, la Suisse a mis à disposition un spécialiste du droit du DCAF pour un projet de l'OTAN visant à développer les capacités en Moldavie.

3.1.2 Droit international humanitaire

Pendant l'année sous revue, la Suisse a poursuivi son engagement en faveur de la formation au droit international humanitaire (cf. ch. 5.1).

3.1.3 Participation de la Suisse aux fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale PPP sont un mécanisme mis en place par l'OTAN pour soutenir les Etats du Partenariat dans les domaines de la gestion et de la sécurité des stocks, de la destruction de mines antipersonnel, d'armes légères, d'armes de petit calibre

⁷ Le manuel est actuellement disponible dans les langues suivantes: anglais, arabe, arménien, azéri, bosnien, dari, français, géorgien, roumain, russe, serbe et ukrainien.

et de munitions conventionnelles, ainsi que dans la réforme du secteur de la sécurité, dans lequel s'inscrit également la lutte contre la corruption dans le domaine de la défense, mentionnée au ch. 3.1.1.

En 2015, la Suisse a soutenu des projets en Ukraine (destruction de munitions conventionnelles, d'armes de petit calibre et d'armes légères), en Jordanie (promotion des femmes au sein de l'armée jordanienne), en Mauritanie (destruction de munitions, sécurisation de stocks d'armes et de munitions, éléments liés à la réforme du secteur de la sécurité), ainsi qu'en Serbie (destruction des stocks excédentaires de munitions, mise en place d'une infrastructure de laboratoire et développement de capacités de surveillance systématique des munitions et d'analyse environnementale dans l'installation de démilitarisation de Kragujevac, y compris certification par des tiers).

3.1.4 Plans civils d'urgence

Les plans civils d'urgence de l'OTAN couvrent le soutien civil à des opérations militaires, le soutien aux autorités nationales en cas de catastrophes civiles, ainsi que la protection de la population contre des armes de destruction massive. Pendant l'année sous revue, la Suisse (DDC) a pris part à deux manifestations du Comité des plans d'urgence dans le domaine civil (CEPC). L'accent a été mis en 2015 sur la résilience des sociétés et de l'infrastructure.

Au vu de la crise en Ukraine, l'OTAN s'est à nouveau concentrée sur la défense collective. Les pays partenaires ont pour cette raison été visiblement exclus des processus de décision de l'organisation. Les travaux se sont toutefois poursuivis dans les différents groupes de planification.

Les questions liées à l'énergie occupent actuellement une place centrale à l'OTAN. Le groupe Ressources industrielles et services de communications (IRCSG) doit contribuer à la protection des infrastructures critiques dans le domaine énergétique. Il a à cet effet contrôlé et adapté les bonnes pratiques en vigueur. A l'occasion de la séance plénière d'automne, l'exercice du Réseau national de sécurité 2014 a été présenté, suscitant un vif intérêt chez les participants tant pour l'exercice en tant que tel que pour les enseignements tirés et les tâches confiées.

Dans le cadre du Groupe mixte Santé, agriculture et ravitaillement (JHAFG), l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a mené un échange d'informations et de réflexions avec la Mission suisse, qui représente les intérêts du pays dans ce domaine au sein des différents groupes de travail. Dans le cadre de la séance plénière d'octobre, les mesures prises afin de maîtriser les difficultés d'approvisionnement dans le domaine des médicaments ont été présentées. Le système suisse de constitution de réserves obligatoires a suscité un intérêt particulier. L'OFAE a déclaré se tenir à la disposition du JHAFG pour toute question en matière de constitution de réserves.

3.1.5 Coopération dans le cadre de la gestion des crises

Pendant l'année sous revue, l'OTAN a mené un exercice multinational de gestion des crises (CMX) avec un scénario tiré du domaine de la sécurité maritime. La Suisse a renoncé à participer à l'exercice, car il portait également sur un cas de défense collective au sein de l'Alliance (sur la base de l'art. 5 du Traité de l'Atlantique Nord).

3.1.6 Autres activités civiles

Sur mandat du DFAE, le GCSP a organisé, en septembre à Zermatt, la quatrième édition des tables rondes de Zermatt concernant la sécurité dans l'espace Asie-Pacifique et, en octobre à Pregny-Chambésy, la cinquième table ronde de Chambésy sur la sécurité en Europe.

En outre, une collaboration concrète a été entamée avec le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération à Tallinn.

3.2 Coopération dans les domaines militaires

3.2.1 Amélioration de l'interopérabilité militaire

L'armée utilise le PPP et ses instruments (exercices, cours, groupes de travail) afin d'échanger des connaissances et des expériences. Elle profite également du savoir des partenaires sur la doctrine et les procédures d'engagement ainsi que sur les exigences posées au matériel, à l'instruction, au personnel et à l'organisation dans le cadre d'un engagement. L'Armée suisse a accueilli, en 2015 également, plusieurs conférences et ateliers, notamment dans les domaines de la police militaire et du service sanitaire.

Le PPP est l'instrument central d'amélioration des compétences en matière de coopération militaire (interopérabilité) pour les fractions de l'armée qui doivent être en mesure de coopérer au niveau international (p. ex. Forces aériennes, SWISSINT). Des moyens interopérables et des procédures harmonisées sont indispensables à la coopération avec d'autres Etats, d'où l'importance que revêt la participation de l'armée à l'élaboration et au développement de normes communes. Dans cette lignée, la Suisse continue à participer au processus de planification et d'examen (PARP). Lors de leurs entretiens, l'OTAN et la Suisse ont défini des objectifs de coopération en phase avec l'orientation de la politique suisse de sécurité et le processus de réforme de l'armée. Par ailleurs, des représentants de l'armée ont participé à des conférences de planification telles que la conférence des partenaires militaires stratégiques ou la conférence des chefs de la transformation (*Chiefs of Transformation Conference*).

La coopération multilatérale en matière d'instruction est importante pour l'armée, car elle lui permet d'améliorer sa capacité à collaborer dans des domaines spécifiques. Les cours et les modules de formation proposés par le Partenariat sont donc utilisés principalement pour le perfectionnement du personnel professionnel et pour l'instruction militaire de spécialistes. Les exercices offrent des possibilités d'évaluer les propres compétences et capacités, par exemple de contrôler les processus de conduite et de travail d'état-major, la doctrine et les procédures d'engagement, ainsi que les moyens techniques et la capacité à coopérer. L'armée utilise l'offre d'exercices en priorité pour enrichir sa propre expérience et améliorer sa capacité à coopérer sur le plan militaire dans des engagements de promotion de la paix.

Egalement en vue de favoriser la coopération militaire et le partage de connaissances et d'expériences, l'Armée suisse a détaché temporairement trois représentants auprès des quartiers généraux et institutions de l'OTAN: un officier auprès du Commandement allié Opérations (ACO) – le quartier général stratégique – à Mons (Belgique), un autre auprès du Commandement allié Transformation (ACT) à Norfolk (Etats-Unis), ainsi qu'un sous-officier supérieur auprès de l'école de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne).

3.2.2 Coopération dans des domaines spécifiques

Pendant l'année sous revue, les négociations avec l'OTAN en vue d'une adhésion au programme d'échange de données sur la situation aérienne (ASDE) ont été entamées. Dans le cadre de ce programme, Alliés et partenaires échangent leurs données de police aérienne filtrées selon des critères individuels. La participation à ce programme permettrait à la Suisse de conserver une vue d'ensemble des données de police aérienne au moyen d'un seul et même canal, ce d'autant que les Etats limitrophes de la Suisse, avec lesquels des accords bilatéraux existent, échangeront également leurs données par ce biais. Les intérêts et les obligations de la Suisse, en lien notamment avec sa neutralité, sont préservés.

3.2.3 Offres en matière de formation et programmes de soutien régionaux

La Suisse a organisé 27 cours PPP (cf. tableau au ch. 5.1). Les cours ont porté principalement sur l'instruction alpine, la formation à la conduite pour sous-officiers supérieurs, le droit international des conflits armés, la coopération entre organes civils et organes mili-

taires, le déminage humanitaire et la formation à la communication. Dans la mesure du possible, les cadres sont formés selon le principe de formation des formateurs (*train the trainers*).

Concernant la formation des cadres, l'Armée suisse (SWISSINT) et le GCSP participent notamment à la rencontre annuelle des commandants des centres de formation et d'entraînement des partenariats (PTEC). A la fois forum et réseau, cette rencontre permet d'échanger des informations et de partager des expériences dans le domaine de la formation.

En collaboration avec le GCSP, la Suisse a organisé, pour la septième fois, la conférence annuelle d'officiers supérieurs sur la sécurité et la primauté du droit (*Annual Senior Officers' Security and Law Conference*). Cette conférence met l'accent sur la collaboration coordonnée entre organisations militaires, civiles et humanitaires lors de missions complexes.

3.2.4 Recherche et développement technologiques en matière d'armement

L'échange d'informations et d'expériences sur la recherche et la technologie permet d'obtenir une vue d'ensemble des priorités des armées occidentales concernant les technologies militaires futures. L'échange de savoir multilatéral permet en outre à armasuisse de développer des compétences en matière d'évaluation et de reconnaissance précoce des technologies.

Un représentant d'armasuisse est présent à la Mission suisse auprès de l'OTAN à Bruxelles afin de défendre les intérêts du domaine de l'armement auprès de l'OTAN. D'autres représentants d'armasuisse actifs dans le domaine de compétences de l'acquisition siègent dans des comités techniques de l'OTAN dans le cadre de projets d'armement nationaux. En outre, armasuisse entretient des rapports avec l'Agence OTAN de soutien (NSPA) à Capellen (Luxembourg) et prend part aux programmes *Stinger* et *Amraam* du Partenariat. Le domaine de compétences Science et technologie (Sci+T) d'armasuisse est représenté dans des groupes de travail de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie (STO). Les connaissances acquises dans ces organes sont utiles pour la recherche dans le domaine de la sécurité. Le 29 octobre, le chef de l'armement a pris part à la conférence annuelle des directeurs nationaux des armements. Avec le soutien d'armasuisse, l'industrie suisse a participé en 2015 à la conférence du Groupe consultatif industriel OTAN (NIAG).

4. Activités des centres de Genève

4.1 Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP)

Le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) est l'un des deux centres de formation et d'entraînement des partenariats (PTEC) certifiés de Suisse. Son offre de cours comporte le cours d'instruction de huit mois sur la politique de sécurité, le cours de deux mois sur la politique européenne de sécurité, ainsi qu'un cours de deux mois sur les nouveaux défis en matière de politique de sécurité. Tous ces cours peuvent également être suivis par des participants provenant des Etats membres de l'OTAN et des pays partenaires. Depuis sa fondation en 1995, plus de 1100 spécialistes et cadres issus des pays participant au PPP ont suivi un cours sur plusieurs mois du GCSP.

En 2015, le centre a proposé une cinquantaine de cours de courte durée répondant à des besoins en formation spécifiques, notamment des cours d'orientation pour les attachés de défense et les civils travaillant dans le domaine des relations internationales. Ces cours sont réalisés dans d'autres PTEC, les collaborateurs locaux bénéficiant du soutien du GCSP pour la planification, la réalisation et le suivi.

Le cours annuel PPP à l'intention des officiers généraux (*Annual Senior Officers' Seminar, ASOS*), organisé par le GCSP, s'est tenu pour la huitième fois à Genève.

Le GCSP a également organisé, pour la cinquième fois déjà, le *Weapons Law and the Conduct of the Legal Review of Weapons Course* à Genève.

En sa qualité de PTEC, le GCSP défend aussi ses intérêts dans le groupe des centres d'entraînement certifiés du PPP. Au sein du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, le GCSP a participé activement à différents groupes de travail et a notamment co-présidé le groupe de travail sur les défis de sécurité émergents constitué en 2012.

En 2015, le GCSP a soutenu le Collège de défense de l'OTAN par des contributions de spécialistes à Berne et à Rome et mis à la disposition du groupe de travail sur les programmes individuels d'entraînement et de formation l'infrastructure nécessaire à la tenue d'une conférence de plusieurs jours.

De plus amples informations sont disponibles sous www.gcsp.ch.

4.2 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF)

En 2015, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF) a pu poursuivre sa collaboration avec des Etats membres de l'OTAN et des pays partenaires dans l'espace de l'ancienne URSS dans les domaines de la réforme et du contrôle démocratique ainsi que de la construction des institutions et du développement de l'intégrité dans le secteur de la défense et de la sécurité.

Le manuel *Développement de l'intégrité et réduction des risques de corruption dans le secteur de la défense*, publié par le DCAF en 2010 et financé par le fonds d'affectation spéciale PPP correspondant, doit être complété par un deuxième recueil. Le DCAF s'est considérablement impliqué dans le comité d'édition de cet ouvrage, avec le soutien du DDPS.

Au niveau opérationnel, le DCAF a continué en 2015 d'apporter son soutien à la réforme de la défense en Ukraine avec une série de projets. En collaboration avec le Parlement ukrainien, les nouvelles lois sur le secteur de la sécurité adoptées en 2014 ont été éditées en anglais. La collaboration avec les établissements d'enseignement ukrainiens actifs dans le domaine de la défense s'est poursuivie. Le DCAF a également participé à l'élaboration de plusieurs rapports d'experts concernant notamment la protection des infrastructures critiques ainsi qu'à la formation à la conduite dans le domaine stratégique, et a procédé à des expertises sur des projets de lois. Différents documents de base du DCAF ont pu être réédités et rendus accessibles. Ils portaient notamment sur la transpa-

rence dans l'acquisition d'armes, sur la surveillance parlementaire dans le domaine de la sécurité et sur les droits de l'homme et les institutions de médiation (*ombuds institutions*) au sein des forces armées.

Les documents de base du DCAF pour la mise en place d'institutions de défense ont été rendus accessibles en Ukraine, dans le Caucase et en Asie centrale, notamment pour soutenir la réforme de la défense au Kazakhstan, lequel a le statut d'observateur dans le Conseil de fondation du DCAF depuis quelques années. Des documents sur la lutte contre la corruption ont également été mis à disposition dans les langues locales.

En Moldavie, en raison de l'évolution de la situation politique, un rapport intermédiaire sur la nécessité et le potentiel des réformes a été élaboré et mis à la disposition des services intéressés. Un manuel portant sur l'élaboration de documents stratégiques dans le domaine de la défense a été conçu en collaboration avec des groupes de réflexion au niveau local, et des expertises sur des projets de lois ont été rendues dans le domaine de la défense. La situation juridique dans le domaine de la défense et de la sécurité a été recensée et analysée dans son ensemble. Le DCAF a en outre dépêché un spécialiste du droit dans le cadre de l'initiative de l'OTAN visant à renforcer les capacités de défense en République de Moldavie.

Au Tadjikistan, le programme sur les droits de l'homme et la citoyenneté dans le secteur de la sécurité a pu être poursuivi, notamment par des programmes de développement des capacités pour le bureau de l'ombudsman.

En Mongolie, la conception d'un almanach sur la réforme du secteur de la sécurité a été entamée. Il sera également disponible en anglais en 2016. La collaboration avec le groupe de travail chargé de la réforme du secteur de la sécurité géré par le Parlement a pu se poursuivre.

Dans le Caucase, le DCAF a cofinancé des séminaires sur la réforme du secteur de la sécurité en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie. En Arménie, un programme de réforme et de développement des capacités (incluant désormais la perspective du genre) a pu être mis en œuvre en collaboration avec le bureau de l'OSCE à Erevan et le Parlement, le ministère de la défense et la direction de la police. En Azerbaïdjan, le manuel sur le contrôle politique des services de renseignement (*Overseeing Intelligence Services: A Toolkit*) a été mis à disposition en azéri. En Géorgie, des manifestations de développement des capacités pour la surveillance des services de renseignement et des services secrets ont pu être organisées avec le Parlement dans le contexte de l'introduction d'un nouveau service de sécurité étatique. De la même manière, la situation juridique dans le domaine de la sécurité a été soumise à une analyse globale.

Dans le cadre de sa collaboration avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le DCAF a soutenu l'organisation des séminaires Rose Roth à Belgrade, Erevan et Chisinau. Par ailleurs, la traduction en russe de la nouvelle édition du vade-mecum *Contrôle et orientation* a pu être entamée.

Le groupe de travail consacré à la réforme du secteur de la sécurité, rattaché au Groupe d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, a été dirigé par le DCAF en 2015 également. Après trois ans de coopération avec le groupe de travail sur le développement de la formation (*Education Development Working Group*), le guide *Teaching Gender in the Military* a été achevé. Le cercle d'auteurs international comprend des spécialistes de l'OTAN, de l'OSCE, de l'ONU, de différents pays de l'OTAN ou partenaires, ainsi que des représentants de grandes ONG. Le guide sera présenté à l'échelle internationale au printemps 2016.

Pendant l'année sous revue, le DCAF est resté à la disposition du Comité OTAN sur la dimension de genre (NCGP) pour répondre à ses questions. Le responsable bulgare du comité a explicitement approché le DCAF pour lui demander son aide; le DCAF le soutient par une contribution suisse au NCGP pendant la durée de la présidence.

Dans le cadre des fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, le DCAF soutient à titre de contribution de la Suisse un projet en Jordanie visant au développement et à la mise en

œuvre d'un plan triennal destiné à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et un traitement égal au sein de l'armée jordanienne.

De plus amples informations sont disponibles sous www.dcaf.ch.

5. Annexes

5.1 Cours PPP en Suisse

Cours	Organisation / réalisation	Participants / Etats
<p>PfP/UN-CMCoord Field Course</p> <p>Le cours a pour but de former le personnel humanitaire et des agents de coordination civilo-militaire de manière à ce qu'ils puissent assumer des tâches de coordination dans les régions en crise. La promotion adaptée et efficace des relations entre secteurs civil et militaire dans le domaine humanitaire doit permettre de renforcer l'efficacité des engagements d'aide internationaux.</p>	DDPS / BCAH (ONU)	20/15
<p>Advanced Winter Mountain Training Course (AWMC)</p> <p>Ce cours alpin d'hiver de 10 jours propose aux participants une formation sur les thématiques du mouvement et de la survie en haute montagne sous des conditions difficiles ainsi que de l'organisation et de l'application de mesures en cas d'avalanche et de mesures de sauvetage.</p>	DDPS	16/5
<p>Basic Summer Mountain Training Course (BSMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été de 10 jours propose aux participants une formation sur la thématique du mouvement et de la survie en haute montagne sous des conditions difficiles.</p>	DDPS	12/5
<p>Advanced Summer Mountain Training Course (ASMC)</p> <p>Ce cours alpin d'été de 10 jours propose aux participants une formation sur la thématique de l'organisation et de l'exécution d'opérations de recherche et de sauvetage.</p>	DDPS	14/6
<p>Media and Communications Training, Basic Course (KOMKA 1)</p> <p>Ce cours de base est destiné aux officiers et collaborateurs civils pressentis pour travailler comme <i>public affairs / press and information officers</i>. Ils y apprennent à planifier, organiser et évaluer correctement des séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles, telles que lors d'opérations de soutien à la paix ou d'engagements d'aide en cas de catastrophe.</p>	DDPS	13/11
<p>Media and Communications Training, Advanced Course (KOMKA 2)</p> <p>Ce cours avancé est destiné aux officiers et collaborateurs civils qui ont déjà été engagés en tant que <i>public affairs / press and information officers</i> et qui sont pressentis pour travailler à un échelon supérieur. Ils y apprennent à conseiller et à guider les commandants dans la planification, l'organisation et l'évaluation de séances d'information à l'intention des médias dans des conditions difficiles.</p>	DDPS	14/11
<p>Introductory Course Peace Support Operations (ICPSO)</p> <p>Ce cours de base de 15 jours pour l'engagement en faveur de la paix vise à donner aux participants les principaux instruments et compétences et à les préparer à un engagement international sur le terrain. Il se compose de trois modules, qui peuvent aussi être suivis individuellement en fonction du niveau de formation personnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PSO – Peace Support Operations - IOE – Interacting Operational Environment - BST – Basic Security Training 	DDPS	42/9
<p>Non-Commissioned Officers Intermediate Leadership Course (NCO Intern LS), 2 cours</p> <p>Ce cours intermédiaire pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à prendre les commandes à l'échelon de l'unité multinationale, à épauler et conseiller leur supérieur, ainsi qu'à promouvoir l'éthique dans le cadre militaire. Ils améliorent leurs propres capacités de conduite et de communication.</p>	DDPS	28/17 (juil.) 24/15 (oct.)

Cours	Organisation / réalisation	Participants / Etats
<p>Non-Commissioned Officers Advanced Leadership Course (NCO Adv LS), 2 cours</p> <p>Ce cours avancé pour sous-officiers supérieurs permet aux participants d'apprendre à prendre les commandes, à épauler leur commandant dans une formation multinationale à l'échelon du corps de troupe ou supérieur, ainsi qu'à mettre en place et à gérer un système de conseil dans un contexte international. Les participants améliorent leurs techniques de communication et apprennent à promouvoir l'éthique dans le cadre militaire.</p>	DDPS	30/16 (mars) 41/22 (déc.)
<p>Ammunition Safety and Stockpile Management</p> <p>Ce cours de base sur la sécurité et la gestion des stocks ainsi que la destruction de munitions stockées s'adresse à des personnes prévues pour des engagements qui travaillent déjà dans ce domaine ou qui occupent un poste de supérieur dans les ministères correspondants.</p>	DDPS/CIDHG	17/13
<p>IMSMA Training Course, 2 cours</p> <p>Ce cours de préparation à l'engagement est destiné aux spécialistes en gestion de l'information. Il permet aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de banques de données régionales ou nationales sur la problématique de l'élimination des mines et des munitions non explosées. Ils apprennent à analyser et à interpréter la situation en s'aidant du système d'information géographique (SIG).</p>	DDPS/CIDHG	14/9 (mars) 10/7 (nov.)
<p>Quality and Results Based Management (RBM) in Mine Action</p> <p>Ce cours offre aux participants des connaissances de base en matière de gestion fondée sur les résultats et de gestion de la qualité dans le domaine du déminage humanitaire. Le but est de permettre aux responsables sur le terrain et aux bailleurs de fonds de pratiquer une gestion axée sur les objectifs et les résultats.</p>	DDPS/CIDHG	14/12
<p>Application of International Mine Action Standards (IMAS)</p> <p>Ce cours offre une vue d'ensemble des normes internationales en matière de déminage, la mise en œuvre de ces normes dans les Etats concernés figurant au premier plan: application des normes internationales de l'action contre les mines (IMAS) aux normes nationales en la matière (NMAS).</p>	DDPS	26/19
<p>Mine Action Support Service Officer Course, 2 cours</p> <p>En collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le CIDHG, les futurs spécialistes en logistique et en finances sont formés préalablement à leur engagement. Ce cours, réalisé pour la première fois en 2015, transmet aux participants des connaissances de base dans le domaine du déminage en mettant l'accent sur les prestations de soutien qui l'accompagnent (logistique, finances, administration).</p>	DDPS/CIDHG	15/12 (juil.) 9/6 (nov.)
<p>Swiss United Nations Military Observer Course (SUNMOC)</p> <p>Ce cours d'introduction est destiné aux futurs observateurs dans le cadre d'engagements de l'ONU. Outre la connaissance des structures internationales, il vise à améliorer l'aptitude à communiquer, à gérer des problèmes de sécurité et à interagir avec les médias.</p>	DDPS	46/17
<p>Course on International Law of Armed Conflict for Medical Officers and Young Military Doctors (MILMED)</p> <p>Ce cours de base sur les principes du droit international des conflits armés et de l'éthique dans les conflits armés à l'intention des médecins et du personnel médical met l'accent sur leur responsabilité particulière. L'objectif est de motiver les participants à promouvoir l'enseignement du droit international des conflits armés dans leur pays.</p>	DDPS	39/19
<p>Central Role of the Commander (CENTROC)</p> <p>Ce cours porte sur des questions liées au droit international des conflits armés et au droit international régissant les engagements</p>	DDPS/GCSP	21/11

Cours	Organisation / réalisation	Participants / Etats
lors d'opérations de promotion de la paix. Il vise à offrir une formation portant sur la collaboration au niveau international entre le commandant (échelon du bataillon) et le conseiller juridique (<i>legal advisor</i>).		
<p>ETC 19 – European Training Course in Security Policy</p> <p>Ce cours annuel de deux mois est consacré aux questions de sécurité euro-atlantique dans le contexte international. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.</p>	GCSP	21/20
<p>ITC 29 – International Training Course in Security Policy</p> <p>Ce cours annuel de huit mois est consacré aux questions de sécurité régionale et mondiale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.</p>	GCSP	23/19
<p>NISC 16 – New Issues in Security Course</p> <p>Ce cours annuel de deux mois est consacré aux défis actuels et futurs de la sécurité globale. Il s'adresse à des personnes confrontées professionnellement aux questions de politique de sécurité et travaillant dans un contexte international. Le cours est proposé dans le cadre du PPP, mais est également ouvert aux participants d'autres Etats.</p>	GCSP	22/18
<p>Annual Senior Officers' Seminar (ASOS), Genève</p> <p>Ce séminaire annuel de trois jours est destiné aux officiers généraux et aux cadres supérieurs de ministères de la défense.</p>	GCSP	14/11
<p>Defence Attaché Orientation Modules</p> <p>Ce module de formation d'une semaine est destiné aux représentants de ministères de la défense qui sont engagés dans un environnement multilatéral. Proposé dans le cadre du PPP, il est dispensé à Genève, à Amman (Jordanie) et à Sarajevo (Bosnie et Herzégovine). Il est également ouvert aux participants d'autres Etats.</p>	GCSP	159/74
<p>Weapons Law and Weapons Review Training Course</p> <p>Ce cours est destiné à des juristes ainsi qu'à d'autres collaborateurs étatiques engagés dans l'évaluation de bases juridiques afin d'affiner leur compréhension et de leur permettre de garantir le respect des lois par les différents Etats.</p>	GCSP	15/14

5.2 Autres manifestations

Manifestation	Organisation / réalisation	Participants / Etats
4 th Zermatt Roundtable on Current Security Issues in the North Pacific Region, Zermatt	DFAE, GCSP	23/7
5 th Chambésy Roundtable on European Security, Pregny/Chambésy	DFAE, GCSP	30/13

5.3 Finances

Activités du DDPS	Montant (en CHF)	Activités du DFAE	Montant (en CHF)
Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	856 852	Offres de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	167 619
Participation de la Suisse (cours, ateliers, etc.)	549 456	-	-
Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	1 591 783	Projets de coopération (fonds d'affectation spéciale PPP, formation)	398 000
Délégations (Mission suisse auprès de l'OTAN à Bruxelles et militaires de carrière en poste à l'OTAN)	365 310	-	-
Dépenses du DDPS	3 363 401	Dépenses du DFAE	565 619
Dépenses totales en 2015			3 929 020

5.4 Abréviations

Abréviation	Désignation
ACO	Commandement allié Opérations
ACT	Commandement allié Transformation
ASDE	<i>Air Situation Data Exchange</i>
ASOS	<i>Annual Senior Officers' Seminar</i>
CEPC	Comité des plans d'urgence dans le domaine civil
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire de Genève
CMX	Exercice de gestion des crises
CPEA	Conseil de partenariat euro-atlantique
CSA	<i>Comprehensive Security Assessment</i>
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DEVA	Développement de l'armée
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DSACT	Adjoint du commandant suprême allié Transformation
ERNS 14	Exercice du Réseau national de sécurité 2014
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
GCSP	Centre de politique de sécurité de Genève
IRCSG	Groupe Ressources industrielles et services de communication
JHAFG	Groupe mixte Santé, agriculture et ravitaillement
KFOR	<i>Kosovo Force</i>
KSF	Force de sécurité du Kosovo
NCGP	Comité OTAN sur la dimension de genre
NCO	Sous-officier
NLAT	Equipe OTAN de liaison et de conseil
NRF	Force de réaction de l'OTAN
NSPA	Agence OTAN de soutien
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PARP	Processus de planification et d'examen
PIAG	<i>Partner Interoperability Advocacy Group</i>
PPP	Partenariat pour la paix
PTEC	Centres de formation et d'entraînement des partenariats
SACEUR	Commandant suprême des forces alliées en Europe
SWISSINT	Centre de compétences de l'Armée suisse pour les engagements à l'étranger
VJTF	Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation
WEP	Partenaires d'Europe occidentale

5.5 Liens

Partenariat pour la paix (PPP), site suisse	www.pfp.admin.ch
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève	www.dcaf.ch
Centre de politique de sécurité de Genève	www.gcsp.ch
Mission suisse auprès de l'OTAN	www.eda.admin.ch/nato